

PARIS 2024

**APPLIQUEZ
LA CHARTE OLYMPIQUE !**

MISE À JOUR
8 MARS 2024

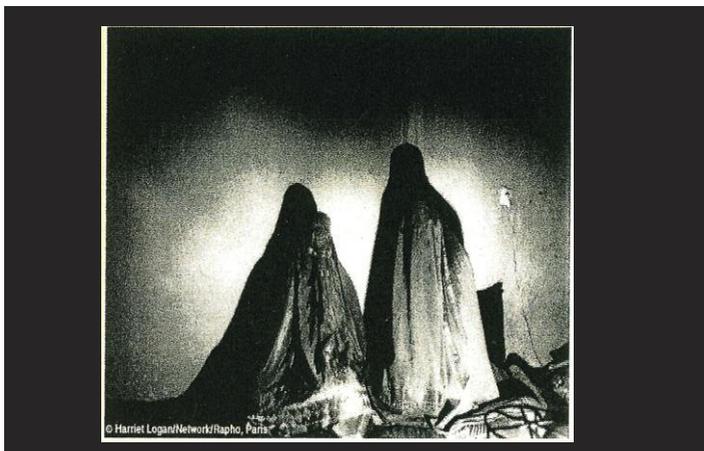


**SOLIDARITÉ AVEC LES AFGHANES &
LES IRANIENNES CONTRE L'APARTHEID
ENTRE LES FEMMES & LES HOMMES**

L'APARTHEID ENTRE LES FEMMES & LES HOMMES TUE !

LE HIJAB OBLIGATOIRE EST SON ÉTENDARD

Au nom de la religion, certaines des théocraties islamistes imposent la séparation radicale des sexes et un statut inférieur pour les femmes, caractérisant l'apartheid.



15 août 2021 : les Talibans reprennent le pouvoir à Kaboul et imposent leurs fatwas mortifères aux femmes.



16 septembre 2022 en Iran : Jinâ Mahsâ Amini meurt des suites de brutalités policières infligées pour "port incorrect du voile". Sa mort déclenche une immense révolte dans tout le pays.

LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE S'IMPOSE AUX JEUX OLYMPIQUES

RAPPEL



La Charte Olympique :

Principe fondamental n°4 :

(...) chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte. (...)

Règle 50.2 : Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique.

Le régime d'apartheid racial a valu à l'Afrique du Sud son exclusion des JO pendant 30 ans et un boycott sportif de l'ensemble des nations.



LES NATIONS UNIES

ont condamné l'apartheid racial :

- Convention internationale sur l'élimination de la répression du **crime d'apartheid** (1973)
- Convention Internationale contre **l'apartheid dans les sports** (1985)

**CETTE CONDAMNATION DOIT AUSSI S'APPLIQUER
AUX PAYS PRATIQUANT L'APARTHEID
ENTRE LES FEMMES & LES HOMMES.**

ÉCOUTEZ LE CRI DES IRANIENNES “FEMMES, VIE, LIBERTÉ !”

Le collectif Paris 2024

EXHORTE

le Comité International Olympique

à refuser la sélection des pays imposant l'apartheid entre les femmes et les hommes et/ou le port d'un costume reflétant une appartenance religieuse, pratiques contraires aux termes de la Charte Olympique.

le Comité d'Organisation des JO

à veiller au respect de la Charte Olympique et des athlètes, dans le cadre de ses attributions.

Le Collectif Paris 2024 a été créé à l'initiative de La Ligue du Droit International des femmes (association créée par Simone de Beauvoir, (<http://www.ldif.asso.fr>), et la Fondation Anne-Marie Lizin (contact@fondationamlizin.be).

Il est soutenu par : le Lobby Européen des Femmes (<https://www.womenlobby.org>) et par le Front Féministe International (<https://www.front-feministe.org/>).

Ces réseaux féministes rassemblent plusieurs centaines d'associations (LEF : 32 coordinations nationales et 17 organisations membres européennes/ FFI : 400 associations et réseaux dans 7 pays).